

1. Les factures sont payables au grand comptant, exclusivement à l'adresse des Ets François reprise au recto de ce document. Le paiement des réparations devra être effectué à la livraison.
A défaut, nous pourrions effectuer notre droit de rétention du véhicule du client.
2. Les traites acceptées en paiement n'opèrent point novation ni dérogation à la clause attributive de juridiction.
3. L'acquit des factures s'entend sans préjudice des factures antérieures non soldées, et de tout compte en suspens.
4. Les envois, même franco, sont faits aux risques et périls du destinataire.
5. Toute réclamation concernant les travaux exécutés et les fournitures devra, pour être valable, nous parvenir, par lettre recommandée, endéans les 3 jours après réception du véhicule.
6. Toute réclamation concernant nos factures devra, pour être valable, nous parvenir par lettre recommandée, endéans les 8 jours après réception de nos factures. De plus, aucune réclamation ne sera acceptée si les 75 % du montant du total facturé n'ont pas été payés.
7. En cas de non-paiement à l'échéance, le montant de la facture sera, sans mise en demeure préalable, de plein droit, majoré d'une indemnité forfaitaire, irréductible et irrévocable, égale à 20 % du montant de la note ou de la facture, avec un minimum de 24,79 EURO; et dans les mêmes conditions, un intérêt moratoire de 1,5 % par mois sera dû sur les sommes impayées.
8. Tout litige éventuel sera de la seule compétence des tribunaux de Neufchâteau pour nos établissements de Longlier et de Libramont, des tribunaux d'Arlon pour nos établissements de Virton, de Florenville et d'Arlon.
9. Il est porté à la connaissance du client que certaines données, reprises dans le présent document et ayant trait à sa personne, seront incluses dans un fichier tenu dans le but d'une automatisation de l'administration de notre clientèle (entre autre actions techniques de service).

Le client peut obtenir communication des données ayant trait à sa personne auprès du maître du fichier, c'est-à-dire l'un des 5 établissements François où ce document a été imprimé :

+ Garage P. François et fils S.A.	36 chaussée de Bastogne	6840 Longlier
+ Garage P. François S.A.	48 rue de Serpont	6800 Libramont
+ Ets François S.A.	75 rue de France	6820 Florenville
+ Garage Paul François et fils S.A.	7 rue du Val d'Away	6760 Virton
+ François Arlon S.A.	116 route de Luxembourg	6700 Arlon

Et il pourra obtenir la rectification de toute donnée inexacte. Des renseignements supplémentaires en rapport avec ce(s) traitement(s) de données peuvent être obtenus auprès de la Commission de la Protection de la Vie Privée.